

Commune: DARNETS

**Site inscrit par
Arrêté ministériel du:
26 avril 1946**

Superficie: 52 ha

Situation:
8 km au nord-est d'Egletons
16 km au sud de Meymac



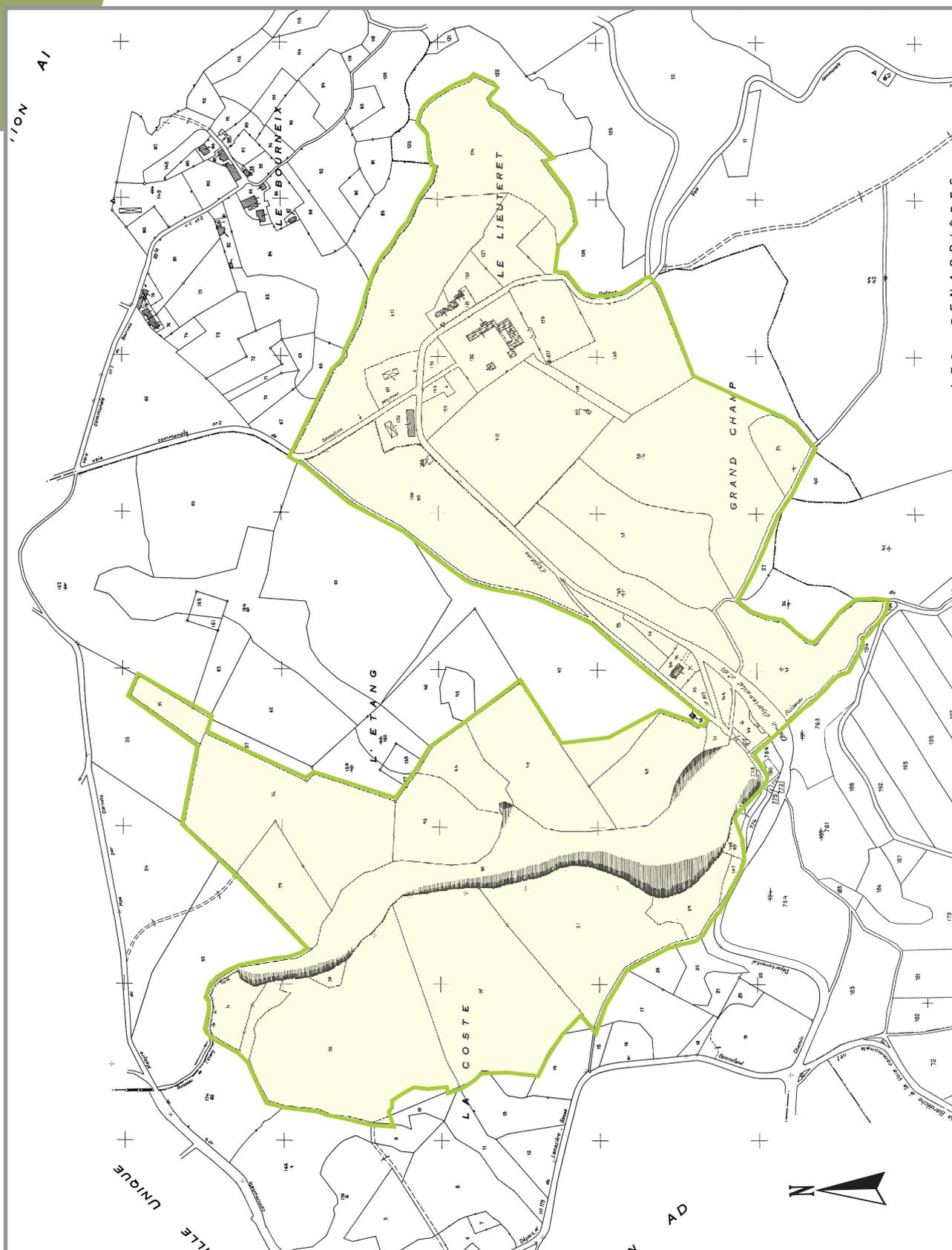
COMPOSANTES DU SITE

La commune de Darnets appartient à la vallée de la Luzège qui forme une série de grands méandres rocheux, dont plusieurs ont été aménagés en éperon barré défensif dès l'époque gauloise. Les gorges de la Luzège et du Vianon font l'objet d'une Z.N.I.E.F.F. : gorges boisées et sauvages avec sites rocheux, nombreuses espèces végétales protégées, flore lichénique remarquable et faune riche et variée (oiseaux notamment). Le petit bourg de Darnets conserve un bel ensemble de constructions traditionnelles : l'église accompagnée de son oratoire, le presbytère et son puits, quelques fermes, quelques habitations pimpantes...

Le château du Lieuteret fut reconstruit dans le milieu du XVIIème siècle sur le site d'un ancien château-fort. C'est un long corps de logis d'un étage, couvert d'une vaste toiture d'ardoises, ornée d'un clocheton et complété sur sa façade Nord par deux pavillons en avancée. L'escalier monumental a deux volées droites. La chapelle est ornée de peintures murales du XVIIIème siècle. C'était au XVIIème siècle la propriété des Soudeilles.

L'ensemble du domaine, comprenant les jardins, qui auraient été dessinés par La Quintynie au XVIIème siècle, et l'étang, sont ainsi inscrits au titre des Sites. Leur visite est possible lors des journées du Patrimoine. Le château du Lieuteret est également inscrit au titre des Monuments Historiques.





 Périmètre du site

0  200m